



**RAPPORTS SUR DE RECENTES REUNIONS SPECIALISEES DE L'UIP**

**a) SEMINAIRE REGIONAL SUR L'EVOLUTION DE LA RELATION ENTRE CITOYEN(NE)S  
ET PARLEMENT DANS LA REGION ARABE**

**Rabat (Maroc), 5-6 juin 2013**

Organisé conjointement par l'UIP, le PNUD et le Parlement marocain, le séminaire a réuni une quarantaine de parlementaires de 15 parlements, dont environ un tiers de femmes.

Il s'est ouvert sur la présentation du Rapport parlementaire mondial au public arabe. Publié en 2012, le rapport de l'UIP et du PNUD traite de l'évolution des attentes des citoyens et de la façon dont les parlements, les dirigeants politiques et le personnel parlementaire y répondent. Tous les parlements ont un défi à relever, surtout dans la région arabe, celui de gérer les attentes des électeurs. Pour ce faire, ils doivent améliorer l'éducation des électeurs et l'information qui leur est fournie afin que le public se fasse une idée plus réaliste de ce qu'un parlement et les représentants élus devraient faire. Ils doivent aussi introduire des mesures propres à rendre les parlementaires plus comptables de leur action, par un code de conduite par exemple, mais aussi reconnaître que les parlementaires ont besoin d'espace pour se déterminer et s'acquitter de leur tâche de représentation. Gérer les attentes des électeurs, c'est aussi savoir à l'occasion leur dire « non » sur le terrain, au lieu de chercher à répondre aux préoccupations de chacun, et essayer de trouver des solutions stratégiques au plan local et des réponses parlementaires aux problèmes nationaux.

La discussion entre les participants a fait apparaître trois grands défis lancés aux parlements de la région. Premièrement, la prépondérance de l'Exécutif affaiblit souvent la capacité du Parlement à légiférer ou à demander des comptes au Gouvernement. Ce déséquilibre des forces empêche les parlements de représenter les préoccupations des électeurs comme ils le devraient. Une grande partie des discussions a donc tourné autour de la nécessité d'accorder aux parlements des pouvoirs constitutionnels supplémentaires ou de réformer les règles parlementaires.

Deuxièmement, les citoyens, soucieux de leur niveau de vie, attendent simplement des hommes et des femmes politiques une amélioration de leurs conditions d'existence. Au niveau local, les services devraient être assurés par les municipalités, et non par les parlementaires. Cependant, les autorités locales n'ayant que des pouvoirs limités, les parlementaires devaient fréquemment intervenir dans des domaines qui ne sont pas à proprement parler de leur ressort. Beaucoup ont plaidé pour une plus grande décentralisation des pouvoirs au niveau local.

Troisièmement, tous les participants ont reconnu qu'une société civile active et forte était essentielle à la mise en place et au maintien d'une démocratie participative. Mais ils ont aussi signalé des tensions entre la société civile et le Parlement. On peut se demander d'où de nombreuses organisations de la société civile (OSC) tirent leur légitimité et leur autorité. Faute de relations constructives entre la société civile et le Parlement, certaines OSC risquent d'affaiblir encore la confiance dans la démocratie représentative et de fragiliser la position du Parlement.

Trois recommandations générales ont été formulées. Premièrement, le public et les parlements doivent être associés au débat sur la position et le rôle du Parlement dans la Constitution. Ce débat devrait avoir pour objet de rapprocher le peuple du Parlement et aussi d'éduquer le public pour que ses attentes restent réalistes. Deuxièmement, dans de nombreux Etats de la région, les autorités municipales devraient avoir plus de pouvoir. Par ailleurs, les parlementaires doivent aussi trouver des solutions nouvelles aux problèmes de la population. Troisièmement, les parlements doivent s'employer davantage à nouer des alliances avec les OSC; ils ont des préoccupations semblables et doivent partir de leurs intérêts communs pour mieux coopérer.

Le séminaire s'est conclu par l'élaboration d'une série de recommandations à l'adresse des parlementaires de fraîche date sur la manière de tisser des liens étroits avec les citoyens et sur les mesures de suivi que les participants pouvaient prendre à leur retour dans leur parlement.